Garder la justice sociale dans notre mire : 80 années de développement pour l'ACTS

Therese Jennissen, Ph.D., et Colleen Lundy, Ph.D.

Le travail social : une nouvelle profession

Peu d'entre vous saurez qu'une nouvelle association professionnelle a récemment vu le jour. Il s'agit de l'association canadienne des travailleurs sociaux professionnels, dont la création a peut-être été la première indication que les nombreux problèmes d'inégalités et de relations humaines qui découlent de notre structure sociale et qui en constituent un fardeau ont entraîné la création de la profession des travailleurs sociaux, qui doit s'occuper de ces problèmes – c'est une profession qui jouit de sa propre technique, exige une formation rigoureuse et possède un code de déontologie et des normes à respecter. (Annonce officielle de la création de l'Association canadienne des travailleurs sociaux). 1

Lorsqu'on trace l'histoire du développement de la profession des travailleurs sociaux au Canada au cours des 80 dernières années, plusieurs thèmes ressortent. Le thème prédominant est l'engagement constant des travailleurs sociaux envers leur double rôle qui consiste à atténuer la souffrance humaine des individus et à promouvoir un changement social, politique et économique plus étendu grâce à l'action sociale. En fait, le travail social est la seule profession qui intègre dans son code de déontologie et sa pratique les droits de la personne, la paix ainsi que la justice sociale et économique. Toutefois, son engagement envers l'action sociale, en tant qu'objectif premier, a subi des hauts et des bas au cours des années, l'activisme social jouant souvent un rôle secondaire face à une approche plus individualisée de la prestation d'aide.

Lorsqu'on tente de comprendre l'acceptation intermittente de la primauté de l'activisme social dans le travail social, il faut considérer un certain nombre de facteurs. Premièrement, la profession a ses racines dans la charité chrétienne, qui a d'abord mis l'accent sur le changement des individus et non pas sur celui de la société. Deuxièmement, alors que le travail social au Canada a été influencé à la fois par la tradition britannique et par la tradition américaine, celle des États-Unis a exercé une influence particulièrement longue sur l'enseignement et la pratique du travail social, ce qui a empêché pendant de nombreuses années le développement d'un mouvement du travail social propre au Canada. Les travailleurs sociaux assistaient à des conférences américaines, lisaient des revues américaines et obtenaient leur formation dans les universités américaines. En fait, le Council of Social Work Education (CSWE) a accrédité les écoles canadiennes de service social jusqu'à une période aussi récente que 1970. Troisièmement, la tendance à devenir de plus en plus circonscrit par les exigences de la nouvelle profession plutôt que d'adopter une attitude davantage axée vers le monde externe est un facteur inhérent au processus de professionnalisation. En nulle autre période, cette tendance n'a-t-elle été plus évidente au cours de l'histoire de la profession au Canada que durant la

¹ L'annonce est parue en anglais dans l'édition d'octobre 1926 de *Social Welfare* (revue publiée par le Social Service Council of Canada) et *Compass* (revue de l'American Association of Social Workers).

grave perturbation sociale qui s'est produite durant la Crise des années 1930. Finalement, la répression des activistes de gauche du travail social, en particulier durant la période de la guerre froide, a posé de formidables défis à quiconque s'intéressait à l'action sociale ou y contribuait. Tous ces facteurs ont servi d'obstacles à l'orientation cohérente, constante, globale et durable de la profession vers l'action sociale au Canada.

Profession ayant ses racines dans la charité chrétienne

Influencés par des organismes semblables du Royaume-Uni et des États-Unis, les sociétés de bienfaisances (SB) et le mouvement d'oeuvres sociales ont représenté la première réaction de la société face à la pauvreté et à la désorganisation sociale qui ont découlé du capitalisme industriel qui s'est établi durant la dernière moitié du dix-neuvième siècle. Les travailleurs des sociétés de bienfaisance ont mis l'accent sur l'administration efficace des oeuvres de bienfaisance dispensées aux « pauvres méritants ». On pensait que la pauvreté était en majeure partie le résultat d'échecs personnels; et c'est seulement lorsqu'il était clair que les situations des gens ne résultaient pas de leur propre faute que l'on dispensait des soins caritatifs. L'une des contributions importantes apportées à la profession du travail social par les travailleurs des milieux caritatifs a été la méthode du service social individuel. Des organismes de bienfaisance associés ont été créés dans les villes pour coordonner les dons de charité et éviter le dédoublement des services d'aide.

Les travailleurs des centres d'œuvres sociales, influencés par le mouvement radical du Social Gospel et par une orientation axée sur la justice sociale, ont adopté une approche quelque peu différente en matière de bienfaisance et ont mis l'accent sur les conditions sociales et économiques afin d'aider leurs « voisins dans le besoin ». Dès 1920, il existait 13 centres d'œuvres sociales dans l'ensemble Canada, et les travailleurs de ces centres ont fourni aux travailleurs sociaux des stratégies de travail de groupe et d'organisation communautaire. Autant les sociétés de bienfaisance que le mouvement d'oeuvres sociales ont été fortement influencés par les valeurs chrétiennes et par la conviction que les individus devraient prendre le contrôle de leur vie, même dans l'adversité; ce sont donc les SB qui ont le plus influencé la nouvelle profession.

Développer une profession canadienne du travail social

À mesure que les problèmes sociaux continuaient de croître à la fois en nombre et en complexité, particulièrement dans les centres plus industrialisés du Canada, le besoin de travailleurs sociaux a augmenté. En même temps que cette demande augmentait, il y a eu une demande pour des travailleurs sociaux mieux formés qui pourraient s'occuper du large éventail de problèmes sociaux. Les premières écoles de service social ont été établies au pays à l'Université de Toronto (1914) et à l'Université McGill (1918). Bien que ces écoles aient été fortement influencées par le Royaume-Uni et les États-Unis, les travailleurs sociaux canadiens comptaient principalement sur les associations américaines de travailleurs sociaux et sur leurs conférences pour leur développement professionnel. Même si les travailleurs sociaux canadiens jouissaient de tous les privilèges d'être membre des associations américaines et pouvaient siéger aux comités, ils ne se sentaient pas sur un pied d'égalité avec leurs homologues des É.-U.

Howard Falk, directeur de l'école de service social de l'Université McGill (1918-1924), et neveu du réformateur de société Arnold Toynbee, croyait que le développement du travail social était étroitement lié aux politiques et aux mesures gouvernementales et favorisait la création d'une conscience et d'une orientation nationales canadiennes en matière de service social. Selon lui, il fallait créer une association canadienne de travailleurs sociaux et une conférence nationale canadienne du service social. Le 20 mars 1926, à Montréal, près de 60 représentants des travailleurs

sociaux provenant de Winnipeg, Toronto, Ottawa, Halifax et Montréal se sont réunis et ont convenu de former une association canadienne pour les travailleurs sociaux. Plus tard cette année-là, le 1^{er} septembre 1926, la constitution de l'Association canadienne des travailleurs sociaux a été approuvée. L'ACTS est devenue réalité et comptait 197 membres fondateurs provenant de partout au pays. Ainsi, l'Association canadienne des travailleurs sociaux a fait ses débuts avec un petit nombre de membres répartis sur un vaste territoire comprenant des éléments de diversité régionale majeurs et régie par un système politique caractérisé par des tensions fédérales-provinciales.

Pour aider les travailleurs sociaux à bâtir leur profession, on a pris la décision de décentraliser l'association en créant des chapitres dans les communautés qui comptaient au moins cinq membres. En 1927, le chapitre de Montréal (avec M^{me} Lyra Taylor comme secrétaire) et le chapitre de Toronto (avec M^{me} Margaret Gould comme secrétaire) ont été formés, suivis de ceux de Hamilton (avec M^{me} Mary McLeod comme secrétaire) et de la région continentale de la C.B. en 1928 (avec M^{me} Zella Collins comme secrétaire), et de celui du Manitoba, en 1930.

En plus de l'association professionnelle, les travailleurs sociaux ont également créé la Conférence canadienne du service social, dont les membres se sont réunis pour la première fois du 24 au 27 avril 1928. Cette réunion a été un événement historique au cours duquel 710 travailleurs sociaux de toutes les provinces se sont rassemblés pour la première fois. En octobre 1932, la revue de l'Association *Le travailleur social*, a été publiée; c'était un fascicule de quatre pages dont Mary Jennison était éditrice. Ces quatre événements - la fondation des écoles canadiennes de service social, la création de l'Association canadienne des travailleurs sociaux, l'établissement de la Conférence canadienne du service social et la création d'une revue sur le travail social – ont constitué des jalons dans l'histoire de notre jeune profession et reflétaient l'engagement et l'esprit de leadership de ses membres, composés principalement de femmes. Toutefois, cette évolution vers la professionnalisation a posé de nouvelles difficultés pour le travail social.

Les contradictions de la professionnalisation

Les droits de la personne et la justice sociale et économique font partie intégrante de la déontologie et de la pratique du travail social. Cependant, l'accent mis sur la professionnalisation posait un dilemme aux travailleurs sociaux et entrait en conflit avec le mandat de justice sociale qu'ils avaient épousé. Porter Lee, directeur de la New York School of Social Work, dans un article publié en 1928 dans la partie sur le bien-être social de la revue de l'ACTS, faisait observer qu'avec l'acquisition du statut, « il semble y avoir moins de voix prophétiques, moins de preuves de l'existence d'esprits stimulés et une plus grande propension à considérer le travail social comme une carrière plutôt que comme une cause. »

La préoccupation de Porter Lee est devenue évidente tôt dans l'histoire de l'ACTS. En 1929, Charlotte Witton, secrétaire exécutive du Conseil canadien pour la sauvegarde de l'enfance, a encouragé l'ACTS à présenter à la Chambre des communes un document d'information sur la question des allocations familiales. Le conseil exécutif de l'Association a considéré la demande de M^{me} Witton, mais a décidé que les activités de l'ACTS devraient être restreintes aux questions de nature purement professionnelle – déontologie, normes, formation, recrutement et emploi. Cette attitude étroite du travail social axée sur l'édification de la profession au détriment de l'activisme social a été sérieusement ébranlée lorsque les travailleurs sociaux ont été confrontés à l'effondrement économique et social amené par la Crise des années 1930.

Les historiens ont déterminé que la fin des années 1920 et les années 1930 ont représenté une période intense de conflits de classes et de développement du syndicalisme et du militantisme. En raison du Krach survenu en 1929 et de la mauvaise récolte qu'a subie l'Ouest, la société

canadienne a commencé à connaître une période de chômage massif, des niveaux de pauvreté encore jamais atteints et de l'incertitude sur le plan économique. En raison des conditions sociales sévères qui ont sévi au cours de l'hiver 1931, les travailleurs sociaux ont été surchargés de gens dans le besoin.

Étant donné que les conditions économiques et sociales se sont détériorées pour de nombreuses personnes, les travailleurs sociaux ont commencé à parler du rôle d'activisme social du travail social. Les membres du chapitre de Toronto ont discuté du rôle de la politique dans le travail social et ont conclu que l'ACTS ne devrait pas devenir « un organisme de propagande », parce que les travailleurs sociaux étaient payés par le groupe capitaliste pour aider les moins privilégiés et parce qu'il « serait très difficile sinon dangereux » d'accorder un appui organisé à des enjeux de nature politique. En lieu et place, les travailleurs sociaux pourraient interpréter la politique sur le travail social pour ceux qui occupaient des postes de chefs de file et répondre ainsi à l'objectif d'aider les gens à s'adapter à leur environnement. Bien que l'on ait reconnu que le travail social avait également pour objectif d'adapter le contexte aux besoins des gens, le groupe percevait un danger à s'engager dans l'action sociale « puisque nous sommes payés par le groupe qui détesterait le plus ces changements ».

En 1933, quelques travailleurs sociaux qui avaient commencé à faire part de leurs opinions dans *Le travailleur social* se sont vus offrir l'anonymat par l'éditeur. Dans l'un des articles soumis sous le nom de « One of them », l'auteur se demandait pourquoi, après 13 ans, les travailleurs sociaux étaient si impopulaires. Il demandait : « Rejetons-nous les services qui favorisent un meilleur emploi — de meilleurs logements — l'assurance-chômage — les pensions pour mères qui travaillent durant leur grossesse (peu importe si la mère est mariée) — les installations de loisir pour tous les âges — les terrains de jeux de garderie pour enfants d'âge préscolaire — et un grand nombre d'autres besoins des communautés? »

Le professeur de service social Harry Cassidy a soutenu que les travailleurs sociaux avaient assumé le rôle de « porteurs de civières de la société » en répondant aux victimes de la société, mais en accomplissant peu pour toucher à la racine du problème, c'est-à-dire : les conditions économique déplorables. Il a fait appel aux travailleurs sociaux pour « mener un guerre sans relâche contre le crime social que constitue la pauvreté ».

Répression des travailleurs sociaux

Bien que nous sachions qu'au Canada de nombreux activistes politiques ont fait l'objet de répression durant la guerre froide, nous ne savons pas dans quelle mesure cela a touché les travailleurs sociaux. De nombreux activistes politiques ont été contraint à la clandestinité, mis à pied et parfois expulsés du pays, mais l'histoire de la plupart de ces gens n'a pas été consignée. Contrairement à leurs homologues des États-Unis, les travailleurs sociaux canadiens n'ont pas formé de mouvement de « base syndicale » au sein de leur profession, ce qui pose des difficultés lorsqu'on veut découvrir une histoire de radicalité organisée dans la profession. Toutefois, les dossiers historiques du Canada comprennent bel et bien des exemples de travailleurs sociaux actifs et de tendance gauchiste qui ont fait face à une répression sérieuse en raison de leurs activités politiques.

Une travailleuse sociale qui a subi une répression politique à cause de ses activités activistes est Mary Jennison. M^{me} Jennison a été membre fondatrice de l'ACTS et a défendu pendant longtemps la justice sociale; elle a été mise à pied pour ses activités politiques et maintenue sur la « liste rouge » de la GRC pendant presque toute sa vie d'adulte. Employée au Dale Community Centre de Hamilton, Mary Jennison était renommée pour ses programmes d'avant-garde et son travail auprès des enfants, des jeunes et des chômeurs. Elle avait travaillé au Dale Community

Centre pendant quatre ans avant que des rumeurs ne courent selon lesquelles elle et son personnel étaient communistes. Il est évident d'après les dossiers de la GRC que M^{me} Jennison avait été sous surveillance depuis les années 1930, année où elle est devenue activiste politique au Québec.

La mise à pied de Mary Jennison et de son personnel a été un événement tragique et beaucoup trop commun durant l'apogée de la guerre froide au Canada. Il représentait un élément de la chasse aux sorcières exercée en Amérique du Nord contre les activistes politiques de gauche. Les membres des partis politiques socialistes et sociaux-démocrates, d'organisations syndicales et de mouvements pour la paix étaient tous ciblés pour leurs prétendues activités subversives et ont fait l'objet de surveillance, d'enquêtes, d'actes ostracisants, de congédiements, et pour certains qui étaient nés à l'extérieur du Canada, de déportations.

Bien que l'on ne connaisse pas l'étendue de la répression exercée contre les travailleurs sociaux au Canada, il existe d'autres exemples qui indiquent que les activistes du travail social étaient ciblés. Parmi les autres travailleurs sociaux qui ont parlé ou écrit au sujet de la répression qu'ils ont subie, il y a Bridget Moran, une activiste qui s'est battue en 1964 avec le gouvernement social démocrate de la C.-B. pour défendre ses croyances en matière de protection de l'enfance; Marlene Webber, qui a été expulsée en 1978 d'une école canadienne de service sociale en raison de ses croyances et activités politiques; Gilbert Levine, qui devait travailler par la suite dans un syndicat; Hazel Wigdor, une travailleuse sociale qui faisait la promotion de la syndicalisation des travailleurs sociaux et militait pour la paix; et Margaret Gould, une « personne clé liée à diverses activités de gauche ». Pour autant que nous le sachions, l'ACTS n'a ni appuyé ni défendu activement ces travailleurs sociaux, dont un bon nombre étaient membres en règle. Ces histoires ne racontent pas tout, mais elles sont des exemples de ce qui arrivé à des travailleurs sociaux individuels qui ont non seulement osé s'exprimer, mais qui plus est, ont osé agir conformément à leurs convictions politiques.

La répression des travailleurs sociaux politisés, le petit nombre de travailleurs sociaux répartis dans un immense territoire, les contradictions d'une profession en développement, la forte influence des États-Unis et les racines du travail social qui viennent de la charité chrétienne ne sont que quelques unes des principales raisons pour lesquelles la profession n'a pas constamment adhéré à son mandat d'action sociale durant les 80 dernières années. Toutefois, il se peut que le message le plus important que l'on puisse tirer de ce bref aperçu historique soit que l'ACTS et les travailleurs sociaux du pays n'ont jamais abandonné cette action en tant qu'élément fondamental de leur profession. Dans le climat conservateur actuel, nous connaîtrons sans doute de nouvelles pressions qui nous ferons nous éloigner de cette voie, mais comme notre histoire le montre si clairement, ces périodes sont précisément le moment où nous devons agir.

Therese Jennissen, Ph.D. et Colleen Lundy, Ph.D., sont professeures à l'école de service social de l'Université Carleton. Leur article est fondé sur quatre années de recherches personnelles sur l'histoire du travail social au Canada; elles sont à rédiger un document basé sur leurs découvertes.